

<https://www.snetap-fsu.fr/Le-Snes-FSU-le-Snep-FSU-le-Snuep-FSU-le.html>



Reprendre la mobilisation dès la rentrée de janvier

- Nos Actions - Les Communiqués -

Date de mise en ligne : mercredi 2 janvier 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le [Snes-FSU](#), le Snep-FSU, le Snuep-FSU, le Snetap-FSU, le SNCL-FAEN, la [CGT](#) Educ'action et la CGT Agri appellent les personnels à reprendre dès la rentrée les actions entamées (organisation de rencontres avec les familles, motions en CA, interpellations des élus...).



Les organisations syndicales font l'analyse que les réformes des lycées généraux et technologiques, de la voie professionnelle et du baccalauréat vont accroître les inégalités et la sélection entre élèves et établissements. Des remontées des académies, il se dégage une cartographie profondément inégalitaire de l'offre de formation. On peut ainsi évoquer de multiples situations où des territoires entiers voient l'accès aux enseignements se restreindre. La liberté de choix laissée aux élèves et aux familles tant vantée par le ministre n'est qu'un leurre et fait courir le risque d'enfermer certains jeunes dans des impasses. Les choix de parcours sont étroitement corrélés aux choix que les élèves devront faire dans Parcoursup.

Dans l'enseignement professionnel, la réduction des horaires d'enseignement des disciplines générales pénalisera les élèves et compromettra leurs poursuites d'études. Les secondes organisées en familles de métiers impliqueront une déprofessionnalisation des filières professionnelles.

Dans l'enseignement agricole ces réformes vont jusqu'à remettre en cause la présence d'une voie générale.

Le baccalauréat, tel que le ministre l'a imposé aux élèves et aux personnels, par l'importance qu'il donne au contrôle local, va se transformer en diplôme local.

Jean-Michel Blanquer prétend que ces mesures feraient accord dans la communauté éducative. Or, depuis plusieurs semaines, les personnels et les élèves sont largement mobilisés contre ces réformes. Les organisations lycéennes ont demandé à être reçues par le ministre qui refuse toujours de les entendre. Par son intransigeance et son dogmatisme, le Ministre attise les colères, porte une part de responsabilité et prend le risque de la multiplication d'incidents très graves.

Des lycéens ont été victimes de blessures graves. Des manifestations ont été réprimées avec une violence disproportionnée.

Les organisations syndicales [CGT](#) Educ'action - SNE- [FSU](#) - [SNEP-FSU](#) - [SNUEP-FSU](#) - SNETAP-FSU - SNCL FAEN - CGT-Agri, condamnent les violences de celles et ceux qui s'en prennent aux personnes et aux biens comme celles de la répression policière.

Ces réformes se placent dans un contexte de préparation de rentrée marqué par l'amplification des suppressions de postes dans le second degré alors qu'il accueillera davantage d'élèves à la rentrée 2019. Les conditions de travail des élèves et des personnels vont continuer de se détériorer. L'augmentation importante des heures supplémentaires censée pallier les 2450 suppressions d'emplois dans le second degré (+ 50 dans

Reprendre la mobilisation dès la rentrée de janvier

l'enseignement agricole) ne fera qu'alourdir la charge de travail des personnels et laissera des établissements en difficulté, les [HSA](#) étant très inégalement prises. Dans les collèges, les effectifs dans les classes vont continuer d'augmenter. Les demandes d'équipes pluriprofessionnelles formulées dans le cadre du plan violence n'ont pas été entendues.

Dans les lycées, la conjugaison de la mise en place de la réforme des lycées et des suppressions de postes conduira à une « optimisation » des moyens par une augmentation du nombre de classes à plus de 35 élèves. Dans la voie professionnelle, la réduction de l'équivalent de 9 à 11 semaines de cours sur le cursus Bac pro et de 2 à 6 semaines pour les [CAP](#) permettra aussi au ministre de supprimer des postes.

Les organisations syndicales CGT Educ'action - SNE-FSU - SNEP-FSU - SNUEP-FSU - SNETAP-FSU - SNCL FAEN - CGT-Agri, partagent les revendications des lycéens. Dans la poursuite des actions déjà menées, elles appellent les personnels à reprendre dès la rentrée les actions entamées (organisation de rencontres avec les familles, motions en CA, interpellations des élus...). Elles proposeront aux organisations syndicales lycéennes une rencontre début janvier afin de débattre des suites et de l'amplification de l'action.

Montreuil, le 21 décembre 2018